

**Jean-Pierre Barbier**

Président du Département

Mesdames les Maires,  
Messieurs les Maires,  
des communes iséroises

Grenoble, le **19 JUIN 2019**

Dossier suivi par : Geneviève Chevaux  
Contact : 04 56 80 17 13  
Réf. 2019 - 323

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans le cadre des travaux menés avec les établissements pour personnes âgées, les directeurs de structures ont fait part de leur recherche massive de personnel pour assurer les remplacements en période estivale, postes qui pourraient être parfois pérennisés.

En parallèle des démarches effectuées par les structures auprès des différents organismes (pôle emploi, ...), je souhaitais également vous informer de cette situation.

Ce sont plus de 50 établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui recrutent pour cet été, dans tout le département, des personnes avec ou sans expérience, avec ou sans diplôme, étudiants ou demandeurs d'emploi pour des fonctions d'infirmier, d'aide-soignant, de cuisinier, d'agents de service, d'auxiliaire de vie, d'aide-médoco-psychologique, ...

Les EHPAD ont pour mission d'accompagner les personnes âgées, fragiles et vulnérables, et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Ils délivrent à leurs résidents des prestations d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage, des animations collectives tandis qu'une équipe soignante réalise les soins journaliers et aide les résidents dans les actes de leur vie quotidienne.

Le Département a recensé dans un tableau en ligne sur le site [isere.fr/mda38](https://isere.fr/mda38) (lien : <https://urlz.fr/9SPn>) des offres d'emploi d'été à pourvoir en EHPAD. Pour tout complément d'information, les personnes intéressées peuvent contacter directement les établissements.

Celui-ci a une politique volontariste en matière de prise en charge des personnes âgées. Il soutient et accompagne les structures pour améliorer les conditions de prise en charge des résidents et la qualité de vie au travail des personnels.

La transmission de cette information par vos soins participe à la promotion des besoins de ces structures pour l'été 2019, mais également durant le reste de l'année. Elle participe aussi à une meilleure prise en charge des personnes âgées en permettant aux établissements de remplacer le personnel absent.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, et vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Pierre Barbier